

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON

RÔLE 2023-2024-2025

Avis public vous est donné par le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2023-2024-2025**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 28 octobre 2022. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2023 (**au plus tard le 30 avril 2023**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : <https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf>.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Clotilde-de-Horton ce 28 octobre 2022.



Simon Boucher,

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**OBJET : Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton pour le rôle
2023-2024-2025**

Je, soussigné(e), Simon Boucher, greffier, directeur général de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, demeurant à Sainte-Clotilde-de-Horton, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, entre 11h30 heures et 12h00 heures, le vendredi 28 octobre 2022 .

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 28 octobre 2022



Simon Boucher ,

Directrice générale et greffière-trésorière ou Directeur général et greffier-trésorier